



Fiche récapitulative : Utiliser des transports éco-responsables

Constat :

En France, la voiture est le mode de transport le plus utilisé par les particuliers. Son utilisation est souvent systématique mais pas toujours nécessaire.



Se déplacer malin :

Nous utilisons fréquemment la voiture pour nous déplacer, mais est-ce vraiment toujours justifié ? Aujourd'hui, grâce à l'existence de nombreux modes de transports alternatifs, plus économiques et plus écologiques, tout le monde peut agir !

Voici quelques chiffres-clés qui vous permettront de prendre conscience de leur impact sur l'environnement :

- Pour des trajets courts, la marche à pied et le vélo sont privilégiés. Ils sont non polluants et offrent l'occasion de pratiquer une activité physique.
- Les transports en commun rejettent moins de CO₂ et consomment jusqu'à 15 fois moins d'énergie qu'une voiture.
- En voiture, un quart des trajets font moins d'un kilomètre. Il faut savoir qu'un moteur froid surconsomme et pollue deux fois plus lors des premiers kilomètres.

Récapitulatif pour parcourir 3 kilomètres (durée du trajet et consommation de CO2) :



Le covoiturage en toute sécurité :

Vous accompagnez en voiture des enfants pour un entraînement ou un match ? Voici quelques consignes de sécurité à respecter :

- Préparez bien l'itinéraire avant le départ
- Si vous utilisez un GPS, programmez-le avant le départ, jamais en conduisant
- Mettez votre ceinture et vérifiez avant de démarrer que les passagers sont attachés
- Les enfants de moins de 10 ans doivent s'asseoir à l'arrière sauf si toutes les places sont occupées par des enfants de moins de 10 ans
- Les enfants de moins d'1m35 doivent voyager sur un rehausseur
- Ne pas téléphoner au volant
- **Respectez les limitations de vitesse**

